

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 30 MARS 2023

Date de convocation :

06.03.2023

Nombre de Membres :

En Exercice : 13

Présents : 12

Pouvoirs : 0

Excusés ou absents : 1

Résultat du vote :

Voix « pour » : 12

Voix « contre » : 0

Absentions : 0

Date d'affichage :

28.03.2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Etaient présents : Mr BAUGE, Mr KOCH, Mme MARGUERITAT, Mme PIGEAT, Mme VAN DE WALLE, Mme CAPPENDÏCK, Mme GROS, Mme MOREAU, Mr RAIMBAULT, Mme TURE et Mr MOURBRUN

Avaient donné pouvoir :

Etaient absents ou excusés : Mr DEBROYE

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Mr Nicolas KOCH a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023/14 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU CCAS

7.1 Finances Locales

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu la loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992, relative à l'organisation territoriale de la République,

Vu la tenue du débat d'orientation budgétaire lors du Conseil d'Administration du 30 mars 2023.

Il proposé aux membres du Conseil d'Administration de voter le budget primitif 2023 du CCAS.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'Administration adoptent, à l'unanimité, le budget primitif 2023, en sections de fonctionnement et d'investissement, du C.C.A.S arrêté aux chiffres suivants :

Fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	BP 2023	CHAPITRES	BP 2023
Charges à caractère général (011)	158 374,88	Excédent antérieur reporté (002)	5 419,79
Charges de personnel (012)	205 200,90	Produits des services (70)	118 470,21
Atténuations de produits (014)		Atténuations de charges (013)	9 500,00
Dépenses imprévues (022)		Impôts et taxes (73)	
Virement à la section d'Investissement (023)		Dotations et participations (74)	273 850,00
Dotations aux amortissements (042)	16 709,25	Autres produits de gestion courante (75)	260,00
Opérations d'ordre de cessions (042)		Opérations d'ordre de cessions (043)	
Autres charges de gestion courante (65)	30 356,22	Autres opérations d'ordre (Travaux en Régie)(042)	
Charges financières (66)	1 358,75	Produits financiers (76)	
Dotations aux provisions (68)		Reprises de provisions (78)	
Charges spécifiques (67)		Produits spécifiques (77)	4 500,00
	412 000,00		412 000,00

Investissement :

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	BP 2023	CHAPITRES	BP 2023
Solde d'exécution reporté (001)		Solde d'exécution reporté (001)	43 805,04
Dépenses imprévues (020)		Virement de la section de fonctionnement (021)	
Opérations d'ordre entre sections (<i>Dont Trav. R</i>)(040)		Produits des cessions (024)	
Opérations patrimoniales (041)		Opérations d'ordre entre sections (040)	16 609,25
Résultat Asst à reverser		Opérations patrimoniales (041)	
Remboursement capital emprunts (16)		Emprunts (16)	
Immobilisations incorporelles (20)		Subventions d'équipement reçues (13)	
Subventions d'équipement (204)		FCTVA, Taxes d'urbanisme (10)	
Immobilisations corporelles (21)	56 556,77	Autres recettes diverses (20+21)	
Constructions (23)		Affectation du Fonctionnement (1068)	
	56 556,77		60 414,29
Reste à réaliser	3 857,52		
	60 414,29		

Le Président,

Le secrétaire de séance,



Jean-Louis SALAK

Nicolas KOCH

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : *12.06.2023*
Acte télétransmis au représentant de l'Etat le :
Numéro de certificat 018-261800577